PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

Rivière Le Loup

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Philippe PIRAUX
31 OCT. 2001

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1 / 2500 — Septembre 2001

PRESCRIPTION DU PPR conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 - 28 février 2000	
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2001	
ENQUETE DU 17 avril au 17 mai 2001	
APPROBATION DU PPR : 31 OCT. 2001	

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

BCEOM
SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE

- Limite de commune
- 10.21 — Cote de la crue centennale du casier (m NGF)
- Limite de Zone
- Limite de casier
- B — zone Bleu
- R — zone rouge
- NE — Non exposé

0 125 250 375 mètres